



### 1. Un effort inédit au profit des armées, soit + 1,8 Md€ par rapport à 2017

Le Projet de loi de finances (PLF) pour 2018 prévoit une hausse inédite du budget des armées, qui est porté à 34,2 Md€ de crédits budgétaires, soit 1,8 Md€ de plus qu'en LFI 2017 (32,4 Md€). En y ajoutant les recettes issues de cessions (190 M€ en 2018), les ressources de la mission « Défense » s'élèvent à 34,4 Md€ (32,7 Md€ en 2017). Cet effort financier en 2018, voulu par le Président de la République, est sans précédent sur les trente dernières années de budget des armées. Conforme à cette hausse des moyens, le ministère des Armées bénéficie d'une création nette de 500 emplois complémentaires (hors SIAé et hors opérateurs).

### 2. Un budget qui s'inscrit dans la trajectoire vers 2 % du PIB en 2025

Le budget 2018 marque une inflexion en termes d'effort de défense rapporté au PIB (pensions comprises). Après plusieurs années successives de baisse, l'effort de défense sera ainsi porté à 1,82 % en 2018, contre 1,77 % en 2017. Le budget 2018 constitue ainsi un jalon majeur dans la concrétisation de l'engagement pris par le Président de la République de porter le budget des armées à 2 % de la richesse nationale, soit environ 50 Md€ hors pensions et à périmètre constant, d'ici 2025. Cette trajectoire financière sera décrite dans la future Loi de programmation militaire (LPM) 2019-2025 qui sera présentée au Parlement au cours du premier semestre 2018.

### 3. Une meilleure adaptation des moyens à l'engagement des armées dans la durée

Les opérations seront encore marquées en 2018 par un taux d'engagement très élevé, notamment sur les théâtres exigeants du Sahel et du Levant. Dans ce contexte, le budget 2018 vise à donner aux armées les moyens requis pour assurer la soutenabilité de ces engagements et leur compatibilité avec le maintien d'un niveau adapté de préparation opérationnelle. Outre le remplacement et la régénération des équipements pour les forces (munitions, équipements individuels, rénovation des matériels...), le budget permettra de rehausser l'activité pour la préparation opérationnelle. Parallèlement, tirant les conséquences d'un niveau d'engagement structurellement élevé, et bien supérieur aux hypothèses du Livre blanc de 2013, le montant de la provision inscrite dans le projet de Loi de finances initiale (LFI) pour la couverture des opérations extérieures est porté de 450 M€ à 650 M€ pour 2018.

### 4. La poursuite de l'engagement pour la sécurité des citoyens

Comme annoncé en septembre 2017 par Florence Parly à la demande du Président de la République, le dispositif *Sentinelle* a été rénové et réorganisé pour mieux répondre à la menace terroriste sur le territoire national sans dégrader le niveau de protection des Français. L'opération *Sentinelle* s'appuiera en particulier sur un « socle » afin de protéger les lieux les plus sensibles, sur un « échelon de manœuvre », engagé sur les grands événements, mais aussi de manière aléatoire pour préserver le caractère imprédictible des patrouilles, et enfin sur une « réserve stratégique » pouvant être déployée à tout moment pour faire face à une crise majeure. Des crédits sont prévus pour financer les équipements individuels et les moyens de mobilité adaptés au milieu urbain.

### 5. Un renforcement de la sécurité et de la protection des installations militaires

L'aggravation de la menace terroriste sur le territoire national, combinée avec la diversification de ses modes d'action, induit l'accélération des efforts en matière de sécurité et de protection des emprises militaires. Le budget 2018 marque un effort particulier, qui se traduit par la création de 150 postes dédiés à la sécurité-protection, et une dotation ciblée de 105 M€ portant spécifiquement sur l'amélioration de la protection des infrastructures, tant sur la protection passive que sur les équipements de vidéosurveillance ou les contrôles d'accès. Un accent spécifique sera mis sur les sites nécessitant une protection renforcée (dépôts de carburants et de munitions, écoles, hôpitaux, par exemple).

## 6. Une consolidation des moyens dédiés au renseignement et à la cyberdéfense

Le budget 2018 prolonge l'effort prioritaire de long terme visant à renforcer les moyens dédiés au renseignement et à la cyberdéfense, conformément à la priorité donnée à ces fonctions. Ainsi, en 2018, près de 400 postes supplémentaires seront créés dans ces domaines.

De nouveaux programmes d'équipement permettront d'accroître l'efficacité des forces en opération et une optimisation de la collecte d'information à travers le développement des capacités de traitement de données massives (*big data*) et le renforcement des partenariats interservices et interalliés. La création d'un Commandement de la cyberdéfense (COMCYBER) en 2017 permettra de mettre en œuvre, d'ici 2019, près de 2 600 « combattants numériques » soutenus par 4 400 réservistes spécialisés.

## 7. Un effort de 1,2 Md€ supplémentaire au profit de l'équipement des armées

Le budget 2018 augmente significativement le montant des crédits d'équipement de près de 1,2 Md€, pour le porter à 18,5 Md€ au total, recettes issues de cessions incluses. Ce budget permettra de poursuivre la modernisation des matériels des forces armées, de mieux assurer l'entretien des infrastructures associées.

Parallèlement, les livraisons de matériels se poursuivent dans le cadre du renouvellement des capacités, de la montée en puissance de parcs d'équipements neufs ou de la rénovation de matériels existants. Ainsi, sont notamment attendus pour 2018 : 2 avions de transport A400M Atlas, 1 Frégate multimirage (FREMM), 1 Bâtiment multimirage (B2M), des postes de tir et des munitions du système de Missile moyenne portée (MMP), des véhicules blindés multirôles lourds Griffon, des Bâtiments de soutien et d'assistance hauturiers (BSAH), 1 avion ravitailleur en vol MRTT Phénix et des avions de formation et d'entraînement, des *pods* de désignation laser de nouvelle génération, des fusils HK416 F ou des véhicules lourds pour forces spéciales.

Outre sa contribution à l'équipement des armées, cet effort d'investissement accru renforcera la Base industrielle et technologique de défense (BITD) et il soutiendra l'emploi et l'innovation dans l'industrie.

## 8. Un soutien renforcé aux familles en complément de l'amélioration de la condition du personnel

Le Président de la République a annoncé que des mesures seront prises par la ministre des Armées « pour que la vie des familles soit davantage prise en compte dans les affectations, dans les décisions du quotidien, et pour que toutes celles et ceux qui peuvent être aidés dans leur quotidien le soient ». D'ores et déjà, une dotation de plus de 22 M€ est constituée afin de financer ce nouveau plan « Familles ». Parallèlement, le Plan d'amélioration de la condition du personnel (PACP) sera poursuivi. Visant à compenser les fortes sujétions pesant sur le personnel dans un contexte d'intenses engagements, ce plan comporte un volet rémunération et des mesures d'amélioration des conditions de travail et de soutien aux familles pendant l'absence du domicile.

## 9. Une dynamique d'entretien et de renouvellement des infrastructures renforcée

Hors dissuasion et hors fonctionnement, les crédits d'infrastructure augmenteront significativement pour atteindre 1,5 Md€ en 2018 contre 1,2 Md€ en 2017 (y compris les recettes issues de cessions). Il s'agit de satisfaire en priorité les besoins résultant de l'augmentation des effectifs, du renforcement de la protection des emprises militaires et de l'amélioration des conditions de vie du personnel. Dans le même temps, l'effort de maintenance du parc sera renforcé et une attention particulière sera portée à l'adaptation de la finalisation des infrastructures au rythme de la livraison des nouveaux équipements militaires.

## 10. L'innovation, condition d'efficacité et de transformation

L'innovation est une priorité portée par la ministre des Armées, tant pour l'efficacité et l'adaptation de notre outil de défense que pour la transformation du ministère. L'avenir se construit grâce à la recherche et au développement, qui bénéficient d'une enveloppe de 4,67 Md€. 0,72 Md€ seront également consacrés aux études amont.

Par ailleurs, le ministère poursuivra ses efforts de transformation et de modernisation visant à garantir une utilisation responsable et efficace des deniers publics.

Un volet ambitieux de modernisation qui aura pour objectif d'améliorer et de simplifier le fonctionnement du ministère sera mis en œuvre. Ce volet s'appuiera sur l'innovation et la transformation numérique, leviers essentiels d'efficacité pour la défense de demain. Le maintien en condition opérationnelle, notamment dans le domaine aéronautique, la conduite des programmes d'armement et d'infrastructures, la gestion des soutiens, sont les chantiers prioritaires de cette transformation.

